

**Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée au
capital de 5 000 euros**
Siège: 8 rue Victor Basch 92120 MONTRouGE

RCS NANTERRE 904 945 912

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(ARTICLES L 224-3 ET L 223-43 DU CODE DE COMMERCE)

Le soussigné :

Monsieur KOROBELNIK Youri, associés de la Société 1001 DIAG IMMO,

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital 5 000 euros, dont le siège social 8 Rue Victor Basch 92120 MONTRouGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 904 945 912 **RCS NANTERRE**,

Lequel envisage la transformation de ladite société en Société par actions simplifiée Unipersonnelle,

A décidé, conformément aux dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, de désigner :

SAS 2R AUDIT ET CONSEILS

Représentée par Rouhama EL BAZ
76 Allée Darius Milhaud
75019 PARIS

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de commerce, et d'établir le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce.

Fait à MONTRouGE,
Le 02/01/2026



Le gérant,
Youri KOROBELNIK